

Dans la mouvance pro-pédophilie des années 70-80, le **Groupe de Recherche pour une Enfance Différente (GRED)** se présente en juillet 1979¹ comme un cercle de réflexion regroupant tous ceux qui s'estiment les amis ou les amoureux des enfants et des adolescents, c'est-à-dire :

- les pédophiles (attirés par les enfants)
- les koréphiles (attirés par les petites filles)
- les pédérastes (qui commet des actes sexuels avec des enfants)
- les hétéropédophiles (attiré par des enfants du sexe opposé)
- etc...

Le GRED fut créé lors de l'Université homosexuelle d'été de Marseille². Il fut dissous à la fin des années 80.



Le discours pro-pédophilie du GRED

Défendant la liberté, voire la « libération » des enfants, le GRED veut promouvoir une enfance différente où la sexualité n'est plus tabou et dépend entièrement de la volonté de l'enfant. Il ne s'agit pas de valider une quelconque violence mais de considérer que l'enfant a droit à une sexualité, laquelle lui est refusée par des « millénaires de morale religieuse et de corsets de conscience patriarcaux ».

Le GRED milite pour le droit des mineurs à la sexualité, entre enfants, entre adolescents et entre enfant et adulte. Il réfute la notion de majorité sexuelle afin de laisser aux enfants un « véritable choix ».

Dans une Tribune libre, le G.R.E.D déclare : « *L'enfant, même très jeune, a une sexualité très "ouverte" : qu'il s'agisse d'onanisme, de jeux sexuels avec d'autres enfants ou avec des adultes, que les partenaires soient du même sexe ou non, cette sexualité polyvalente n'a pas à être réprimée* ».

Il se propose d'aider à l'organisation de cette nouvelle enfance :

« *Comme l'ont fait tous les groupes humains aspirant à l'émancipation : travailleurs, esclaves noirs, peuples colonisés, femmes ..., les jeunes enfants et ados doivent s'inventer des structures radicalement en rupture pour créer l'expérience et le réflexe mental de la lutte collective pour leur liberté et leurs revendications ; peut-être la solution à la crise générale du militantisme ...* »³ .

On devine sans effort que cette approche, largement inspirée des publications du Kinsey Institute⁴ au Nevada, est destinée à faciliter la sexualité contrariée des adultes pédophiles, les enfants n'ayant aucun intérêt naturel pour la sexualité adulte comme l'a désormais montré la pédopsychiatrie ainsi que les travaux du psychiatre-psychanalyste Sandor Ferenczi⁵.

¹ À noter que pendant l'été 1977, quelques futurs membres du GRED avaient fondé le FRED (Front d'action et de recherche pour une enfance différente) qui publia quelques réflexions en 1978 et disparut début 1979 du fait de conflits ouverts entre les membres.

² Les Universités d'Été Euroméditerranéennes des Homosexualités (UEEH) sont une association organisant des rencontres de discussions politiques LGBT depuis 1979. La première université a lieu du 15 au 21 juillet 1979 sur le campus de Luminy, sous le nom de Université d'été homosexuelle (UEH), à l'initiative du Groupe de libération homosexuelle (GLH) de Marseille avec l'appui du maire de la ville Gaston Defferre (source Wikipedia).

³ Travail social - Actualités, n° 55, 23 novembre 1984

⁴ Voir article de la Plateforme Jonas sur Alfred Kinsey

⁵ Voir article de la Plateforme Jonas sur le psychiatre-psychanalyste Sandor Ferenczi

■ Structuration du GRED

Après quelques rassemblements en début 1980, le mouvement se structure autour d'un secrétaire général, Serge Duraz puis en groupes régionaux. Des commissions techniques mènent des travaux de réflexion. Le mouvement monte à une cinquantaine de membres.

Dès sa création, il s'insère dans le mouvement revendicatif homosexuel, plus exactement dans le **CUARH** (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) et dans l'IGA (International Gay Association). La confusion des positions revendicatives vient du fait que la pédophilie est alors assimilée à une sexualité comme une autre, une attirance sexuelle faisant partie de la nature, donc respectable, ni plus ni moins que l'homosexualité.



À noter que lorsque les mouvements revendicatifs homosexuels réaliseront que le GRED (comme d'autres groupes pro-pédophiles) ne cherchent qu'à dépénaliser des pratiques pédocriminelles, ces groupes seront exclus immédiatement.

■ Activités du GRED

Le GRED prend en charge l'animation d'un groupe de travail sur l'enfance lors de la deuxième Université d'Été homosexuelle de Marseille en juillet 1981. Puis il tient son 1^{er} congrès en novembre 1981.

Le GRED édite également de 1981 jusqu'en 1987 une revue : **le Petit Gredin**.

Le petit gredin n°0 publie une « lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs à propos des lois sur certaines libertés des mineurs ». La lettre dénonce la pénalisation du détournement de mineur sans fraude ni violence. En avril 1982, Simone Iff, chargée des questions sexualité au ministère des Droits de la femme, déclare que la réflexion du gouvernement n'est pas close : « *On n'a pas encore vraiment discuté de ce problème épineux. Je connais des femmes qui ont eu dans leur enfance des relations sexuelles et qui en gardent un souvenir magnifique. Pour d'autres, non. Il faudra définir le degré d'autonomie de l'enfant, ses droits propres vis-à-vis de la famille et des autres* ».



Dans **Le petit gredin n°1** du printemps 1982 on lit : « *Nous disposons dans nos lois d'un ensemble très complet et très rigoureux de textes permettant d'assurer la protection des mineurs de quinze à dix-huit ans contre toutes les formes d'attentats aux mœurs. Sans reprendre le détail des textes, je rappellerai simplement à l'Assemblée que des peines sévères punissent, dans notre Droit : le proxénétisme sous toutes ses formes, et notamment à l'égard de mineurs ; l'incitation de mineurs à la débauche ; le détournement de mineurs ; l'attentat à la pudeur commis avec violence contre des mineurs ; l'attentat à la pudeur commis sans violence à l'égard d'un mineur de plus de quinze ans par un ascendant ou par une personne ayant autorité sur lui ; enfin, depuis la loi du 23 décembre 1980, le viol lui-même, dans sa nouvelle définition, qui s'applique aussi bien lorsque auteur et victime sont du même sexe. Affirmer donc que l'abrogation du deuxième alinéa de l'article 331 livrerait nos adolescents sans défense aux atteintes à leur intégrité ou à leur dignité est encore une contre-vérité juridique, ou une hypocrisie, selon que le propos relève de l'ignorance ou du mensonge* »

Neufs numéros au total consacrés à l'étude de la sexualité infantile en regard des attirances des pédophiles.

On y trouve des expressions variées : poèmes, nouvelles, actualité des mouvements revendicatifs. L'ensemble est rédigé par des membres du GRED. Le dernier numéro est publié en décembre 1987.

▪ *Dissensions internes et rejet des mouvements pro-pédophiles*

Au sein du GRED, les conflits internes sont légion et bientôt le mouvement homosexuel rejette les groupes pro-pédophilie. En 1985, le GRED est définitivement en marge du mouvement homosexuel ce qui le fragilise. Tout rapprochement entre homosexualité et pédophilie est alors dénoncé comme un argument homophobe.

Dans les années 1990, deux éléments vont écraser les discours prônant la pédophilie heureuse :

- En 1989, l'adoption par l'ONU de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) qui mentionne les violences sexuelles contre les enfants.
- En 1997, la ministre Ségolène Royal étend la protection de l'enfance à toutes les formes de violence et notamment aux violences sexuelles avec, pour les éducateurs auprès de mineurs un devoir de signalement.

Puis c'est aux féministes de monter au créneau contre les hommes pédophiles qui usent de contrainte ou de violence contre les enfants dont le consentement est toujours illusoire.

En difficulté financière, sans soutien, ses théories rejetées et ensablées, il ne restait plus au GRED qu'à disparaître ce qu'il fit.

Discussion :

Le GRED ne fut qu'une partie visible du courant pro-pédophilie des années 70-80. Sa stratégie cachée consistait à promouvoir la liberté sexuelle des enfants pour mieux abuser de leur confiance et de leur crédulité et leur imposer une sexualité adulte dont ils n'ont cure. Rattrapé par le sens commun qui rejette la pédocriminalité et par de sombres faits divers médiatisés (Dutroux, Fourniret...), le GRED disparut. C'est ce qu'il avait de mieux à faire.

François Debelle – Décembre 2021

Bibliographie

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_de_recherche_pour_une_enfance_diff%C3%A9rente
- <https://journals.openedition.org/gss/3134?lang=en#bodyftn33>
- « Le sacre de l'enfant. Regards sur une passion contemporaine » - Jean-Hugues Déchaux - Dans Revue française de sociologie 2014/3 (Vol. 55) <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2014-3-page-537.htm>
- https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/28/les-annees-1970-1980-age-d-or-de-l-apologie-de-la-pedophilie_6031113_3232.html